

» PRESSE NATIONALE

Politique 

soirinfo

PRÉSENTATION DES VŒUX DES INSTITUTIONS AU CHEF DE L'ÉTAT : OUATTARA FÉLICITE LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LA CEI POUR LEUR TRAVAIL

Pour la première journée de présentation de vœux de Nouvel An, le Président de la République, Alassane Ouattara, a reçu, le mardi 27 janvier 2026, à la salle des pas perdus du Palais de la présidence de la République, au Plateau, les Institutions de la République. Il a félicité le Conseil constitutionnel présidé par Chantal Nanaba Camara, et le président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Ibrahime Coulibaly-Kuibiert. « L'année 2025 a constitué une étape importante, majeure de notre parcours démocratique. La tenue des élections présidentielle et législatives dans un climat de paix, de transparence et d'apaisement est le résultat d'un effort collectif auquel les Institutions de la République ont pris toute leur part, chacune dans le cadre de ses missions. Je tiens à saluer le sens de responsabilité professionnelle, le professionnalisme et l'engagement des Institutions de la République, qui ont permis de renforcer la confiance de nos concitoyens dans le fonctionnement de notre démocratie », a déclaré le Chef de l'État.

Le PATRIOT

PRÉSENTATION DES VŒUX DE NOUVEL AN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : LE CHEF DE L'ÉTAT PLAIDE POUR LE MULTILATÉRALISME ET LE PND 2026-2030

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An entre le Président de la République et les couches socioprofessionnelles a officiellement démarré, ce mardi 27 janvier 2026, au Palais présidentiel du Plateau. Cette première journée, qui s'est tenue de 10 heures à midi, a été consacrée au corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire et aux institutions de la République, marquant ainsi l'ouverture solennelle de ce rendez-vous républicain annuel. La seconde phase des échanges est prévue pour le jeudi 29 janvier, avec la réception des administrations déconcentrées et décentralisées, des forces de défense et de sécurité, de la chefferie traditionnelle, ainsi que des guides religieux, entre autres composantes de la société ivoirienne. Le Chef de l'État a, à cette occasion, plaidé pour le multilatéralisme et le PND 2026-2030.

ÉCHANGES DE VŒUX DE NOUVEL AN, HIER / MGR MAURICIO RUEDA BELTZ : « QUE LA CÔTE D'IVOIRE SOIT UN BEAU VILLAGE DE PAIX »

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de Nouvel au Président de la République, Alassane Ouattara, a commencé, hier mardi 27 janvier 2026, par le Corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire et le Bureau des Institutions de la République. À cette occasion, le Nonce apostolique, doyen du Corps diplomatique, Mgr Mauricio Rueda Beltz, a réaffirmé l'engagement du Corps diplomatique en faveur de la paix, du développement et de la coopération internationale. Au nom de l'ensemble des ambassadeurs et représentants des organisations internationales, le Nonce apostolique a salué la solidité du partenariat entre la Côte d'Ivoire et la communauté diplomatique. Il a adressé ses vœux les plus cordiaux au Chef de l'État, à son épouse, Dominique Ouattara, ainsi qu'au peuple ivoirien, mettant en lumière l'engagement humanitaire et social de la Première dame en faveur des plus vulnérables. « Que la Côte d'Ivoire soit un beau village de paix », a-t-il souhaité.

SÉNAT DE CÔTE D'IVOIRE : LA RENTRÉE SOLENNELLE 2026 AUJOURD'HUI, À YAMOUSSOUKRO

Le Sénat de Côte d'Ivoire tient, ce mercredi 28 janvier 2026, sa cérémonie solennelle d'ouverture de la première session ordinaire de l'année, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, à Yamoussoukro. Cette session s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 94 nouveau de la Constitution, révisée en 2020 et 2023, qui prévoit deux sessions ordinaires du Parlement chaque année. Conformément à la loi fondamentale, la première session ordinaire du Parlement s'étend de janvier à juin. Celle du Sénat débute sept jours ouvrables après l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale, intervenue le 19 janvier 2026, et prend fin sept jours ouvrables avant la clôture de cette dernière. La séance plénière d'ouverture sera marquée par l'allocution de Son Excellence Madame Kandia Kamissoko Camara, présidente du Sénat, qui présentera les grandes orientations et priorités de cette première session parlementaire de l'année.

RECONDUIT AU GOUVERNEMENT : AMADOU COULIBALY PASSE LA MAIN À SON SUPPLÉANT

Reconduit au poste de ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly a remis, lundi, les attributs de député de la nation à son suppléant, Émile Sorho, conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur. La cérémonie s'est tenue à Abidjan, dans le respect de l'article 84 de la Constitution ivoirienne, qui rend incompatibles les fonctions gouvernementales et l'exercice d'un mandat parlementaire. Selon l'article 84, alinéas 1 et 2 de la Constitution, tout parlementaire nommé membre du gouvernement est empêché de siéger à l'Assemblée nationale durant la durée de ses fonctions ministérielles. Reconduit au sein de l'équipe gouvernementale, Amadou Coulibaly a ainsi officiellement transmis sa déclaration d'empêchement à son suppléant, lui permettant d'exercer pleinement le mandat parlementaire. À cette occasion, le ministre a remis à Émile Sorho l'ensemble des attributs du député – écharpe, insigne, pin's et cocarde – reçus lors de la séance inaugurale de l'Assemblée nationale, tenue le 17 janvier 2026.

Economie

SECTEUR HYDRAULIQUE : LE CHEF DE L'ÉTAT A EU UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA BOAD

Le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est entretenu, ce mardi 27 janvier 2026, au Palais de la Présidence de la République, avec Serge Ekué, président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Serge Ekué a indiqué avoir fait, avec le Chef de l'État, le tour de l'actualité qui lie la BOAD à la Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, il a fait au Président Alassane Ouattara le point des engagements et activités de cette Institution de développement dans notre pays, et a reçu de celui-ci des orientations, notamment en ce qui concerne l'hydraulique, un secteur qui lui tient à cœur. A cet égard, il a précisé avoir rappelé les engagements passés de l'Institution et ceux à venir vis-à-vis de la Côte d'Ivoire. Le président de la BOAD a, par ailleurs, révélé que l'entretien a aussi porté sur les sujets concernant la zone ouest-africaine, et a également permis de recueillir les orientations et les conseils avisés du

CRISE DE LA COMMERCIALISATION DU CACAO : BRUNO KONÉ PREND UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DES PRODUCTEURS

À l'issue du premier Conseil des ministres du samedi 24 janvier 2026, au Palais présidentiel au Plateau, Bruno Nabagné Koné, nouvellement nommé ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, a abordé la situation actuelle de la filière cacao, assurant que des mesures seront prises afin de contenir les difficultés observées et garantir les intérêts des producteurs. Prenant officiellement fonction, le ministre a affirmé aborder cette responsabilité avec humilité et sens du devoir, rappelant le rôle central de l'agriculture dans l'économie ivoirienne. Ce secteur représente environ 25 % du Produit intérieur brut (PIB) et emploie près de la moitié de la population active. Il a souligné le caractère stratégique et sensible de cette mission, insistant sur la nécessité de préserver et de consolider la contribution de l'agriculture à la performance économique nationale. Selon lui, l'enjeu principal consiste à maintenir la place prépondérante du secteur agricole, tout en renforçant sa compétitivité par l'intensification de la production, la modernisation des techniques culturales et l'amélioration durable des conditions de vie des producteurs.

DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE PROPRE, INNOVANTE ET INCLUSIVE : PARTENAIRES ET BAILLEURS DRESSENT LE BILAN DE LA PHASE PILOTE DU PROJET INFOCAT

Une table ronde des partenaires et bailleurs consacrée au projet « Innover pour les technologies agricoles propres en Afrique –INFoCAT », a eu lieu, le mardi 27 janvier 2026, à l'hôtel Palm-Club, à Abidjan-Cocody. Espace de dialogue, la table ronde a été le lieu de partage des acquis de la phase pilote dudit projet et de la formulation de recommandations opérationnelles en vue de l'exploration de voies de collaboration et de partenariat pour accompagner la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables, inclusifs et résilients. Le projet INFoCAT est mis en œuvre dans trois pays africains, à savoir le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, par l'Institut pour les ressources naturelles en Afrique de l'Université des Nations unies (Unu-Inra), avec le soutien du Centre de recherche pour le développement international (Crdi). Ce projet repose sur une conviction selon laquelle, il ne peut y avoir de transition agricole durable sans une participation équitable des femmes et jeunes, ni une innovation technologique adaptée aux réalités africaines.

CULTURE DU COCO EN CÔTE D'IVOIRE : LE CONSEIL HÉVÉA, PALMIER À HUILE ET COCO INJECTE UN MILLIARD DE FCFA POUR REDYNAMISER LA FILIÈRE

C'est une véritable bouffée d'espoir. Hier, mardi 27 janvier 2026, en visite sur les installations de la société PMCI à Alépé, le président du conseil d'administration du Conseil Hévéa, Palmier à huile et Coco, Félix Anoblé, a annoncé un financement d'un milliard de FCFA destiné à la production de 2 000 hectares de pépinières de cocotiers. Ces plants seront distribués aux producteurs afin de renouveler les vergers vieillissants et d'accroître la production nationale. Ce programme, lancé en 2025, se poursuivra en 2026 avec l'appui du CNRA pour créer de nouvelles plantations et améliorer celles déjà existantes, a-t-il fait savoir. Selon Félix Anoblé, l'objectif est clair : replacer la Côte d'Ivoire au rang de premier producteur mondial de coco, conformément aux instructions du Chef de l'État Alassane Ouattara. Le Conseil entend développer des cocoteraies sur l'ensemble du territoire, du littoral jusqu'au nord du pays, afin de diversifier les zones de production et d'assurer une offre suffisante pour répondre aux besoins industriels.

AGRICULTURE / SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LA FILIÈRE MANIOC SE DOTE D'UNE INTERPROFESSION

La filière manioc ivoirienne entre dans une nouvelle ère avec le lancement officiel de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière Manioc (OIA Manioc). La cérémonie s'est tenue, le mardi 27 janvier 2026, à l'Hôtel Azalaï de Marcory, lors d'une table ronde réunissant l'État, les institutions financières, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur. La rencontre était organisée par l'OIA Manioc avec l'appui de Lady Agri Impact Investment Hub, dans le cadre du programme SAFAF, cofinancé par l'Union européenne, en partenariat avec l'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) et en collaboration avec le ministère de l'Agriculture. Représentant le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Bruno Nabagné Koné, le directeur de la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles (DOPA), Clément Tignon, a rappelé la volonté de l'État de faire des filières vivrières organisées de véritables leviers de croissance, d'emplois et d'industrialisation.

DOUANES IVOIRIENNES : LE DG FIXE LE CAP 2026 AUTOUR DE CINQ PRIORITÉS STRATÉGIQUES

La Direction générale des Douanes de Côte d'Ivoire a ouvert son Séminaire Bilan 2025 - Perspectives 2026 sous la présidence du directeur général, le général Da Pierre Alphonse, qui a appelé à une évaluation « honnête, objective et sans complaisance » de l'action douanière, dans un contexte économique et sécuritaire exigeant. Dans son intervention de cadrage, le patron des Douanes a rappelé que ce séminaire constitue un instrument central de gouvernance et de pilotage stratégique, loin d'un simple exercice administratif. Pour l'année 2026, le directeur général a décliné cinq priorités majeures, notamment, la performance en matière de collecte des recettes, avec un objectif de 3 628 milliards de FCFA à recouvrer ; la protection de l'économie et de la société ; la facilitation des échanges constitue le troisième axe, à travers la poursuite de la digitalisation des procédures, la simplification des formalités et l'amélioration de la relation avec les usagers et le secteur privé ; la modernisation et la professionnalisation de l'Administration ; et la gouvernance et la redevabilité s'imposent comme un levier transversal.

CARTE D'IDENTITÉ DES MARCHANDISES : LES COMMERÇANTS INVITÉS À DÉTENIR LES FACTURES D'ACHAT

Lors d'une journée de sensibilisation des commerçants sur les pratiques anticoncurrentielles organisée, à Port-Bouët, le samedi 23 janvier 2026, le Directeur régional adjoint du ministère du Commerce et de l'Industrie d'Abidjan-Sud 2, Légrehi Jeannot, a invité les commerçants à détenir les factures d'achat de leurs marchandises, pour éviter des sanctions. « Depuis quelque temps, nous constatons que la plupart des commerçants font des achats où ils n'ont pas des factures d'achat des marchandises. Or, la facture d'achat représente la carte d'identité de la marchandise. Cela est inconcevable. C'est pourquoi nous les sensibilisons à se conformer à la réglementation », a-t-il indiqué. A l'en croire, la présentation des factures d'achat des marchandises du commerçant est obligatoire pour prouver l'origine licite de celles-ci et justifier le prix de revente des produits. Ce, pour éviter des sanctions lors des contrôles des agents de son ministère. Légrehi a soutenu que « la lutte contre la vie chère est une priorité pour le gouvernement ».

SECTEURS GAZIER ET PÉTROLIER : LA CÔTE D'IVOIRE CLASSÉE 6E HUB D'INVESTISSEMENT DANS LES HYDROCARBURES EN AFRIQUE EN 2025

En 2025, la carte des investissements dans le secteur pétrolier et gazier affiche une concentration nette autour de quelques grands marchés africains. Mais la nouvelle venue dans ce club très sélectif et qui attire désormais l'attention, c'est la Côte d'Ivoire. En effet, le pays a été classé à la 6e place des principaux hubs d'investissement du continent. Selon une analyse récente de « Africa Business Insider » sur le mouvement des capitaux dans l'industrie des hydrocarbures, la Côte d'Ivoire se positionne aux côtés de puissances établies comme le Nigeria, l'Angola ou le Mozambique pour attirer des dépenses significatives de production et d'exploration. A l'échelle africaine, le Nigeria domine largement l'attraction de capitaux upstream. Mais des marchés secondaires comme l'Angola, le Congo, l'Ouganda, le Ghana, le Gabon, et maintenant la Côte d'Ivoire, ont attiré chacun plus de 500 millions de dollars d'investissements, soit 276 250 000 000 FCFA ; signe que l'appétit des gros bonnets pour ces zones à fort potentiel reste vif.

Société

AWARDS DE LA FONCTION PUBLIQUE 2025 : LES 15 LAURÉATS ONT REÇU LEURS CHÈQUES

Ils sont en possession de leur argent. Les 15 fonctionnaires distingués au titre de l'année 2025 lors des Awards de la Fonction publique ont reçu leurs chèques des mains du Directeur général de la Fonction Publique, Soro Gninagafol. C'était, le lundi 26 janvier 2026, au sein du ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, au Plateau. Les récipiendaires sont classés dans les catégories Meilleurs sous-directeurs, Meilleurs Directeurs régionaux, Meilleurs Chefs d'Antennes régionales, Meilleurs Agents de la Fonction Publique et Meilleurs Directeurs des Ressources humaines. Au nom de la ministre d'État, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, les récipiendaires ont reçu les félicitations du Directeur général de la Fonction publique, Soro Gninagafol, qui les a encouragés à demeurer des modèles, des sources d'inspiration pour leurs collègues et collaborateurs et des ambassadeurs de l'Administration Publique performante, toujours au service des citoyens.

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSFRONTALIÈRES : LE CAS DES DEMANDEURS D'ASILE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Les auditeurs du 7^e Cours d'études supérieures de défense (Cesd) de Zambakro ont présenté, le vendredi 23 janvier 2026, à l'amphithéâtre de l'Académie des Forces Armées (Afa), les résultats de leur Mission d'études intérieure (Mei) consacrée à la lutte contre les menaces transfrontalières en Zone opérationnelle Nord (Zon). Cette cérémonie de restitution a été présidée par le général de brigade Traoré Zanan Hamed, commandant les écoles et centres de formation, représentant le général d'armée Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées. Cette restitution consacre l'aboutissement d'une mission conduite du 7 au 12 décembre 2025 dans les régions du Pôrô et du Tchologo. À cette occasion, les auditeurs ont mené des visites de terrain auprès de l'état-major de la Zone opérationnelle Nord, ainsi que de plusieurs structures de la Gendarmerie, de la Police nationale, des Douanes et des organismes compétents en matière de gestion des demandes d'asile et des flux migratoires.

ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX AU CHU DE YOPOUGON : PIERRE DIMBA DONNE DES INSTRUCTIONS FERMES

À peine reconduit à la tête du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'gou Dimba imprime déjà le rythme. Ce lundi 26 janvier 2026, il s'est rendu au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Yopougon afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours. A cette occasion, le ministre n'a pas manqué d'adresser des instructions fermes aux entreprises en charge des travaux. Cette visite de travail avait pour but de constater, sur place, la réalité des chantiers et rappeler l'urgence de rendre opérationnels des services essentiels pour les populations. Accompagné de ses collaborateurs, le premier responsable du secteur de la santé a parcouru les consultations externes, échangé avec des patients et inspecté minutieusement les bâtiments en réhabilitation. Chaque étape de la visite a donné lieu à des échanges directs avec le personnel médical, l'administration hospitalière et les prestataires techniques.



SÉCURITÉ INCENDIE ET DE SECOURISME : L'ONPC PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SA RÉFORME

Plus de trois années après le lancement des réformes des agréments dans les domaines de la sécurité incendie et du secourisme, Amankou Kassi Gabin, directeur général l'Office Nationale de la Protection Civile (ONPC), a dressé, hier, mardi 27 janvier 2026, à Abidjan, le bilan des actions menées, au cours d'un atelier bilan sur la mise en œuvre de la réforme des agréments dans les domaines de la Sécurité incendie et du Secourisme. « Après plus de trois années de mise en œuvre, les résultats enregistrés sont encourageants », a déclaré Amankou, soulignant que cette réforme, initiée depuis 2022, vise à « assainir les secteurs concernés, professionnaliser les acteurs et renforcer la qualité, ainsi que la sécurité des prestations offertes aux populations ». Selon le directeur général, 320 agréments ont été délivrés au 31 décembre 2025, dont 211 en sécurité incendie et 109 en secourisme, traduisant l'adhésion des opérateurs et la crédibilité du nouveau cadre réglementaire.

Culture



7E ÉDITION DE LA JMCA À ABIDJAN : QUAND L'AFRIQUE VEUT S'APPUYER SUR LA CULTURE COMME MOTEUR DE PAIX, D'UNITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

Pour les festivités commémorant la 7e édition de la Journée Mondiale de la Culture africaine et afrodescendante (JMCA), avec pour thème « Culture africaine, moteur de paix, d'unité et de développement durable », Abidjan a vibré, le samedi 24 janvier 2026, à Ivoire Golf Club à Cocody. A cette occasion, les communautés locales, celles de la CEDEAO, ainsi que de nombreux représentants de la diaspora ont transformé l'événement en un levier stratégique de développement et en un véritable carrefour du donner et du recevoir. Dans son adresse, le sénateur Benoît Coffi, représentant la présidente du Sénat, Kandia Camara, patronne de la cérémonie, a qualifié la JMCA d'« appel à la conscience collective ». Représentant Françoise Remarck, ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Henri N'Koumo, directeur de la Promotion des Arts Plastiques et Visuels, a souligné que cet événement est un moment privilégié pour valoriser la culture.



RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE : PLUS DE 3 MILLIARDS DE FCFA INVESTIS DANS LES SÉRIES LOCALES DEPUIS 2015

L'avant-première de la série « La Coach » nouvelle série ivoirienne réalisée par Ohouot Assi et co-produite par Incrust' et la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), avec l'appui financier de TV5 Monde Afrique a présenté, le jeudi 22 janvier 2026, au cinéma Majestic d'Abidjan-Cocody. La diffusion est prévue sur RTI 1 chaque dimanche à 20h50, à compter du 25 janvier 2026. « La Coach » retrace le parcours d'une influenceuse sous l'emprise d'un mari manipulateur, sur fond de rivalité croissante entre deux amies sur les réseaux sociaux, chacune exposant les secrets de l'autre. Jean Martial Adou, directeur général de la RTI, a souligné la volonté de la Côte d'Ivoire de structurer ainsi que de professionnaliser davantage l'industrie audiovisuelle, de même que cinématographique, afin d'obtenir de meilleurs accompagnements pour faire du secteur, une « véritable » industrie créatrice d'emplois, productrice de richesse. « Depuis 2015, la RTI a investi plus de trois milliards de nos francs dans la production de séries télévisées

FÉDÉRATION IVOIRIENNE DE FOOTBALL : 25 ENCADREURS TECHNIQUES NATIONAUX À L'ASSAUT DE LA LICENCE A CAF

La Fédération Ivoirienne de Football (FIF) a procédé, lundi 26 janvier 2026, au Centre Technique National de Football (CTNF) de Bingerville, à l'ouverture officielle d'une session de formation dédiée à l'obtention de la Licence A CAF. Ils sont vingt-cinq (25) encadreurs techniques nationaux à prendre part à ce programme de haut niveau, structuré autour de modules théoriques et pratiques. La formation marque le retour, après près de dix (10) ans d'interruption, d'un diplôme majeur dans le paysage du football ivoirien, informe une note de la FIF transmise à L'inter. Présent à la cérémonie d'ouverture, le président de la FIF, Yacine Idriss Diallo, a rappelé la portée stratégique de cette initiative. « La dernière formation de Licence A CAF organisée en Côte d'Ivoire remonte à 2016. C'était une anomalie que nous devions corriger », a-t-il souligné, avant d'ajouter : « Nous avons clairement annoncé que la formation des formateurs serait un pilier de notre action ».

JO DAKAR 2026 ET JO DE LOS ANGELES 2028 : LA CÔTE D'IVOIRE SE MET EN ORDRE DE BATAILLE POUR LA CONQUÊTE AUX MÉDAILLES

Forte de sa participation aux Jeux Olympiques (JO) de Paris 2024, avec 13 athlètes engagés et une médaille de bronze, la Côte d'Ivoire affiche des ambitions plus élevées pour les joutes futures. À 899 jours des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, le pays a engagé de grands chantiers basés sur une préparation méthodique, afin de qualifier un maximum d'athlètes et d'augmenter ses chances de médailles au pays de l'Oncle Sam. C'est dans cette dynamique qu'une séance de travail stratégique sur les systèmes de qualification des JO de Los Angeles 2028 et des JO de la Jeunesse Dakar 2026 (31 octobre au 13 novembre 2026) s'est tenue au siège du Comité national olympique de Côte d'Ivoire (Cno-Civ), aux Deux-Plateaux Vallon, le mardi 27 janvier 2026. Pendant près de deux heures, en présence du ministère des Sports, représenté par Kinimo Fétai Hortense, Directrice générale des Sports et de la Vie fédérale, et de nombreuses Fédérations nationales olympiques, l'ensemble du processus de qualification a été détaillé.



MOBILITÉ INTERURBAINE : LA RÉHABILITATION DE LA CÔTIÈRE AMÉLIORE LA LIAISON ABIDJAN – SAN PEDRO

Longtemps restée dégradée, la Côte, axe stratégique reliant Abidjan à San Pedro (Sud-ouest), fait l'objet d'importants travaux de réfection engagés par le gouvernement. Cette réhabilitation renforce déjà la mobilité interurbaine et contribue au développement économique du pays. Longue de 353,5 kilomètres, la Côte constitue un corridor essentiel pour le transport des personnes et des marchandises. Les travaux visent à améliorer la qualité du revêtement, à renforcer la sécurité routière et à réduire significativement le temps de parcours, longtemps affecté par l'état de dégradation de la chaussée. Grâce à ces aménagements, les usagers bénéficient désormais d'une circulation plus fluide et plus confortable, facilitant les échanges économiques et contribuant au désenclavement de la région de San Pedro. Ces travaux de rénovation des routes s'inscrivent dans les grands chantiers de modernisation du réseau routier national, visant à insuffler une nouvelle dynamique de développement économique et social au pays. (Source : CICG)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE RENFORCE LES CAPACITÉS D'INGÉNIERIE DANS LA CONCEPTION DE MICROSATELLITES DES JEUNES CHERCHEURS

L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) a ouvert, le mardi 27 janvier 2026, à Abidjan, un atelier régional sur les technologies des satellites, en vue de renforcer les capacités d'ingénierie des jeunes chercheurs dans la conception de microsatellites. Le Pr Arsène Kobéa, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors de son discours d'ouverture a souligné que le choix porté sur les microsatellites, notamment les CubeSats, est particulièrement pertinent. Ces technologies offrent, selon lui, des solutions accessibles, flexibles et économiquement viables pour les pays africains, tout en permettant un accès fréquent aux données d'observation de la Terre. « Elles ouvrent des perspectives nouvelles pour la recherche, la formation, l'innovation et même l'entrepreneuriat technologique », a-t-il expliqué.

MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS : LAURENT TCHAGBA PASSE LE TÉMOIN À JACQUES ASSAHORÉ KONAN

La cérémonie de passation de charges entre le ministre sortant des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba, et le ministre entrant, Jacques Assahoré Konan, s'est déroulée, le mardi 27 janvier 2026, au cabinet ministériel, situé à l'immeuble Postel 2001, à Abidjan-Plateau. Elle était présidée par Roger Charlemagne Dah, Secrétaire général du gouvernement, représentant le Premier Ministre. Laurent Tchagba a exprimé sa reconnaissance au Président de la République, Alassane Ouattara, pour la confiance qu'il lui a accordée depuis avril 2022. Il a rappelé que, sous l'impulsion du Chef de l'État et avec l'appui des Premiers Ministres Patrick Achi puis Robert Beugré Mambé, son département a engagé d'importantes réformes. À son tour, Jacques Assahoré Konan a exprimé sa gratitude au Président de la République pour la confiance placée en lui. Conscient des enjeux liés à la préservation du capital naturel et à la lutte contre le changement climatique, il a affirmé aborder sa mission avec humilité, détermination et sens du devoir.

» AGENCE DE PRESSE

UN RECRUTEMENT DES MILITAIRES DU RANG AU PROFIT DES FACI OUVERT POUR LA SESSION 2026

Le ministère d'État, ministère de la Défense recrute des militaires du rang au profit des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), session 2026, a annoncé l'état-major général des Armées dans un communiqué publié le mardi 27 janvier. Selon le calendrier de présélection des candidats, les dépôts des dossiers pour le recrutement des militaires du rang se dérouleront à partir du 09 au 14 février au deuxième bataillon d'infanterie de Daloa et au Bataillon de sécurisation du Sud-Ouest, à San Pedro. Au niveau de la ville de Man précisément au Bataillon de sécurisation de l'Ouest et au PC de l'opération frontières étanches de Guiglo, le dépôt de dossiers s'effectuera du 16 au 21 février. Du 23 au 28 février, ce sera le tour des aspirants de se diriger au Bataillon de sécurisation du Nord-Ouest d'Odienné et à la quatrième région militaire de Korhogo, pour effectuer le dépôt de leurs dossiers. Concernant les dossiers de candidature, les candidats doivent disposer des actes d'état-civil authentifiés, notamment un acte de naissance, un certificat de nationalité, un casier judiciaire.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable

